

l'albenc

Éditorial

N° 55 Septembre 2008

Pour plus d'infos, RDV sur :
albenc.sud-gresivaudan.org

EDITO DU MAIRE

La rentrée réserve toujours ses surprises. Après la fermeture de la caserne des pompiers en 2006, c'est un nouveau service public qui est touché. La poste de l'Albenc va changer de statut. Comme dans 37 communes du Département de l'Isère, l'Etat a décidé la fermeture du bureau de poste à compter du 31 décembre 2008. Cette fermeture est une étape avant la privatisation de la poste.

Le Conseil Municipal aura à débattre avant la fin de l'année pour trouver une solution de substitution à ce service public. Deux hypothèses sont envisageables : ouverture d'un point poste chez un commerçant consentant ou ouverture d'une agence postale gérée entièrement par la commune. Il est prématuré de dire quelle solution vous sera proposée, mais je peux vous assurer que le Conseil Municipal fera tout, comme il s'y est engagé, pour maintenir ce service public de proximité.

Autre dossier d'actualité, la mise en place de la redevance incitative des ordures ménagères basée sur le volume d'ordures déposé. Ce projet qui sera mis en place à titre expérimental par le SICTOM du Sud Grésivaudan au mois d'avril 2009 fera l'objet d'une information importante dans le courant de l'automne.

L'étude d'aménagement du bourg avance, le dossier d'appel d'offres est prêt et le plan de financement devrait être calé dans les prochains mois.

Pour compléter votre information, je vous invite à consulter le site de la mairie, régulièrement mis à jour.

A. Buisson

Présentation du personnel communal

Personnel administratif :



Josiane Marchand, attaché.
Secrétariat général, comptabilité,
suivi des dossiers.

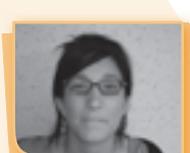


Geneviève Girodin, adjoint administratif.
Accueil du public, secrétariat,
Employée à la cantine.

Personnel d'animation et d'entretien :



Janick Bouillet, ATSEM.
Assistance pédagogique, ménage scolaire
et lingerie, garderie d'été, cantine, régisseur.



Mathilde Ramak, ATSEM.
Assistance pédagogique, ménage scolaire et
lingerie, garderie d'été, cantine, régisseur adjoint.



Cathy Bucci, agent d'animation.
Garderie péri-scolaire, cantine, garderie d'été.

Personnel technique :



Bernard Pinet, agent technique principal.
Entretien, petits travaux, voirie communale,
relevé des compteurs d'eau.



Claude Fournier, agent technique.
Entretien, petits travaux, voirie communale,
relevé des compteurs d'eau.

La gestion de l'ensemble du personnel est assurée par **Henri Cazes**.
L'organisation du travail est placée sous la responsabilité :

- de **Jean Melay** pour le personnel technique,
- de **Josiane Marchand** pour le personnel d'animation et d'entretien.

Nous vous prions de ne pas contacter les personnels à leur domicile pour respecter leur vie privée et leur temps de repos.

En cas d'incident ou d'accident, contactez :

- en premier lieu, si besoin, les services de secours (les pompiers au 18 ou le SAMU au 15),
- le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture,
- Monsieur le Maire ou un adjoint.

La municipalité remercie le personnel sérieux et compétent, toujours dévoué au service des administrés et des élus.

Ordures ménagères

L'annonce de la mise en place d'un nouveau système de collecte des ordures ménagères a suscité de vives inquiétudes. A l'heure où le projet prend forme, voici quelques éléments de réponse aux questions les plus fréquemment posées.

Pourquoi modifier le système de collecte ?

Depuis l'abandon du projet d'incinérateur, les élus représentant les 45 communes du SICTOM ont entrepris un travail de réflexion. Ils sont aujourd'hui persuadés qu'il faut suivre les conclusions du « Grenelle de l'environnement ». L'heure est venue de réduire le volume de nos déchets enfouis et d'améliorer le tri pour augmenter la quantité de recyclables. De plus, il est indispensable de limiter les déplacements des camions de collecte qui encombrant les voies, qui participent à la pollution et dont le prix de revient explose au rythme de l'augmentation du prix du pétrole. Le coût du système de ramassage porte à porte ne serait plus supportable avec une augmentation de 15% dès l'an prochain.

Pourquoi l'Albenc est-elle une commune- test ?

La mise en œuvre de la redevance incitative au volume s'appliquera en premier lieu sur la Communauté de communes de Vinay, la seule des trois communautés du SICTOM à utiliser un système de paiement à la redevance. Le SICTOM a recherché une zone test représentative de notre milieu avec trois communes limitrophes :

- une commune rurale collectée au porte à porte, Chantesse,
- une commune déjà collectée par points de regroupement collectifs, Vatilieu,
- une commune présentant un centre urbain avec quelques commerces et entreprises, l'Albenc.

Avant d'accepter cette expérimentation, le Conseil municipal de l'Albenc a rencontré M.Villard, Président du SICTOM. Le Conseil s'engage à apporter des solutions aux problèmes particuliers qui se posent dès aujourd'hui et à toutes les difficultés qui apparaîtront au cours de la phase expérimentale.

Comment fonctionnera le nouveau système ?

Comme à Bessins, à Vatilieu et dans de nombreuses communes françaises, les usagers apporteront leurs déchets à un point de regroupement collectif. Ils trouveront à proximité de chez eux ou sur un de leurs trajets quotidiens un conteneur semi-enterré pour les ordures ménagères et des bacs pour les produits recyclables. Ces nouveaux points propres, au nombre de six sur notre commune, sont en cours d'implantation.

Le conteneur semi-enterré sera équipé d'un tambour qui permettra à tout moment de déposer un sac d'un gabarit donné (30 ou 40 litres). Chaque foyer disposera de deux cartes pour ouvrir le tambour de

n'importe quel conteneur. Précisons qu'un dispositif signalera à l'exploitant quand un conteneur sera plein aux trois quarts afin qu'il soit vidé dans les plus brefs délais.

Grâce à la carte, un système informatique reconnaîtra l'utilisateur et comptabilisera le nombre de dépôts effectués. Ainsi, la facturation du service prendra en compte le volume d'ordures ménagères produit par un foyer. La redevance comprendra une part pour les frais fixes et une part variable selon le volume, parts dont la proportion n'est pas encore fixée. Cette part variable encouragera les usagers à trier plus et à réduire la quantité de leurs ordures résiduelles pour payer moins.

Comment les déchets des personnes à mobilité réduite seront-ils évacués ?

Les cas des personnes handicapées, âgées ou isolées, tous les cas particuliers (assistante maternelle par exemple) seront recensés et pris en compte avant le début de l'expérience, avril 2009.

Des solutions seront apportées au niveau de chaque commune (intervention des employés communaux, utilisation des bacs des gros producteurs...), ou de la Communauté de communes (mise en place d'un système de collecte particulier...).

Quels seront les avantages pour les usagers ?

- Plus de jour fixe de ramassage. Vous pourrez déposer vos ordures ménagères librement, à tout moment, sans avoir à les stocker.
- Amélioration de l'hygiène et de la sécurité. Plus de poubelles qui traînent devant chez soi ou dans les halls d'immeubles. Plus de poubelles sur les trottoirs ou même sur la chaussée qui gênent la circulation.
- Réduction des nuisances liées à la circulation des camions de ramassage. Le nombre de leurs passages diminuera. Ils ne vous réveilleront pas dès l'aube et n'endommageront plus nos petites voies.
- Trier plus en limitant ses déplacements. Vous pourrez déposer sur un même point les ordures ménagères et les recyclables dans les bacs.

En Bref

Manifestations

Repas républicain

(comité des fêtes et club de l'Age d'Or)
28 septembre

Goûter campagnard

(club de l'Age d'or)
16 octobre

Vente-expo

(club de l'Age d'or)
16 novembre

Loto du Sou des écoles

30 novembre

Marché de NOËL

17 décembre

Réveillon dansant

(rugby)
31 décembre

- Un gain financier intéressant. Pour nous tous, le nouveau système permettra de limiter l'augmentation à venir du coût de la collecte et du traitement des déchets. Pour vous qui ferez l'effort de trier, la redevance incitative engendrera une diminution de votre facture ; vous serez encouragés et « récompensés ».



Containers semi-enterrés

En conclusion, nous savons que le nouveau système perturbera nos habitudes.

La phase expérimentale est destinée à évaluer le dispositif. Elle permettra de prendre en compte les cas particuliers, d'apporter des aménagements et de lever les difficultés. Le projet serait abandonné s'il s'avérait non viable.

Soyons conscients qu'il ne s'agit pas d'un recul du service public mais bien d'une nouvelle démarche qui responsabilise le citoyen. Vos efforts contribueront à la préservation de notre environnement.



Les humeurs d'Alby Lanoix

Ca y est ! Je suis rentré de vacances. J'ai laissé mon cousin Albi Lajoie, un peu morose, dans sa belle ville du Tarn. C'est vrai qu'il s'en passe de drôles de choses par là-bas. Les intrusions domestiques se multiplient comme par chez nous !

Les gens ne sont pas assez prudents. Ils laissent traîner leurs clefs sous le paillason ou derrière le volet, voire dans le pot de fleurs d'à côté. C'est trop facile !!!.

Je lui ai dit à Albi :

- de fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une courte absence.
- De verrouiller toutes les serrures et de bien conserver sur soi les clefs.
- De ne pas garder chez soi des sommes importantes dans des cachettes soi-disant « inviolables ».

Surtout qu'en plus des voleurs professionnels, j'en connais des cachés...

Et ben oui, tous ces vendeurs au téléphone qui veulent vous fourguer des adoucisseurs d'eau, des alarmes miracles, des chauffages révolutionnaires, etc... et tout ça en se disant :

« envoyés par la commune »... Et c'est sans compter sur ceux qui tentent de nous refiler des systèmes pour capter la TNT, et tout ceci 3 fois plus cher que dans le commerce...

Attention, Prudence est mère de toutes les vertus.

Avant de vous lancer dans des achats coûteux, parlez-en à vos proches, ils peuvent être de bon conseil.

A bon entendre, Salut

Signé Alby Lanoix

Les Vacances sont finies

C'est par une belle journée ensoleillée que les petits Albinois ont repris le chemin de l'école.

La commune a profité de la trêve estivale pour entreprendre des travaux d'embellissement des classes de David JOBIN (peintures) et de Ghislaine VADON (peintures, sol, placards) ainsi que du couloir et de la montée d'escalier de l'école primaire (peintures et fenêtres).

Ce sont ainsi des locaux rutilants qui ont accueilli les 148 élèves de l'école de la Lèze.

Quelques changements se sont également opérés parmi le personnel encadrant.

En effet, une nouvelle institutrice, Amandine GARNIER, fraîchement sortie de l'IUFM, remplace Chantal VALLIN auprès des petits et moyens. Pour la seconder un deuxième poste d'ATSEM a été créé, Mathilde RAMAK est venue rejoindre Janick BOUILLET.

Ce sont ces dernières qui géreront dorénavant les ventes de tickets et plannings pour la cantine, la garderie périscolaire, et l'étude, chaque **mardi et jeudi de 17h00 à 18h00** (entrée par la cour de l'école). Cathy BUCCI

assurera comme l'an dernier, la garderie et la cantine.

Les effectifs pour l'année scolaire 2008-2009 se répartissent de la manière suivante :

- **Classe d'Amandine GARNIER (25) :**
13 Petites Sections -12 Moyennes Sections
 - **Classe de Sylvie DUSSERT (24) :**
9 Moyennes Sections-15 Grandes Sections
 - **Classe de Ghislaine VADON (23) :**
19 CP-4 CE1
 - **Classe de Nathalie JUNG (23) :** 23 CE1
 - **Classe de David JOBIN (26) :**
12 CE2-14 CM1
 - **Classe de Monique LE CRAS (27) :**
12 CM1-15 CM2
- soit 148 élèves.**

La décharge de Monsieur JOBIN (directeur) le vendredi est assurée par Melle Ingrid BOCHE-CIAMPE et l'institutrice remplaçante rattachée à l'école se nomme Stelly RATGRIS.

Etat-Civil

NAISSANCES

Arola GILLET 24/01/08
Maïa, Charlotte,
Emma MICLO 20/02/08
Elysia, Martine
ROGNIN-PICARD 8/03/08
Loïs DREVET 20/03/08
Sabrina, Rania CHABAS 11/04/08
Ilian, Ernest GUO 28/06/08
Alexandre, Jérémy
CHEVALLIER 30/06/08
Cylian, Vivien CHARDON 17/07/08
Yohan, Robin SOULAS 31/07/08

DECES

René BRICHET 14/07/08
Ginette COSTA 01/08/08

MARIAGES

Christelle CASTIGLIONE
et Alexis BOUCHERAND 28/06/08
Sabrina GARCIN
et Benjamin BUISSON 28/06/08
Christel NASSIVERA
et Guillaume BARBIEUX 19/07/08
Mélissa VIDRY et Christophe
VANDENBUSSCHE 26/07/08
Marie-Cécile ROEA
et Yoann BOUCHERAND 28/08/08

Nous souhaitons à tous nos jeunes, qu'ils soient écoliers, collégiens, lycéens ou étudiants une bonne et studieuse année scolaire.



Les Rosières de l'Albenc

Certes, Vinay a couronné sa 115^{ème} Rosière mais sachez que, de 1941 à 1969, le Conseil municipal de l'Albenc a doté 22 Rosières !

Ceci était lié à la volonté d'un albinois : Jean Louis Fouillet (1866-1937).

Au XIX^{ème} siècle, la pratique du legs était courante. Un notable ou une personne aisée versait tout ou partie de ses biens à un hôpital ou à une municipalité, à l'intention des plus pauvres, d'une association ou d'une jeune fille méritante. C'est ainsi que le 9 septembre 1922, M. Fouillet instituait la commune de l'Albenc comme légataire universelle de tous ses biens. A la suite du décès du généreux donateur, trouvé mort dans un champ le 7 mars 1937, la commune vendit ses biens par adjudication pour exécuter ses volontés. Divers dons furent effectués et, comme précisé dans le testament, les intérêts du surplus du prix des ventes seraient remis à une jeune fille âgée de 21 ans, née à l'Albenc et y résidant. Charge au Conseil municipal de choisir l'heureuse élue avec voix prépondérante au Maire. Quand une année, aucune jeune fille ne remplissait les conditions requises, la somme devait être versée au bureau de bienfaisance. Ce fut le cas de 1938 à 1940, en 1950 et 1951 par exemple.

Jean Louis Fouillet, surnommé « Camon » n'était pas un riche bourgeois mais un agriculteur, propriétaire au quartier des Ferrières. Célibataire et sans descendance, il souhaitait aider une jeune albinoise à se marier pour fonder « une famille honnête ». Contrairement au cas vinois et à bien d'autres, il n'était pas question dans son testament de pauvreté, de virginité, ou de modèle de vertu... Particularité originale : la rosière de l'Albenc était une institution simple et laïque qui ne donnait lieu à aucune manifestation. Elle n'était pas couronnée à l'église et ne défilait pas au bras de Monsieur le Maire pour la vogue.

A l'époque, elle recevait la coquette somme de 3360 francs, inscrite au budget communal. A partir de 1954, elle percevait 5000 anciens francs et 50 nouveaux francs depuis 1960.

Pourquoi la dernière rosière albinoise fut-elle dotée en 1969 ? D'une part, les intérêts du legs s'étaient taris et l'inflation s'était chargée de minimiser la valeur de la somme attribuée. D'autre part, cette institution apparaissait de plus en plus désuète au lendemain de 1968... Enfin, le Conseil municipal se préoccupait à partir de 1970 du legs Collonge qui, aujourd'hui encore, profite à l'Ecole, au Sou des écoles et au CCAS.

Vinay a su perpétuer cette tradition, presque totalement disparue par ailleurs. Les reines de beauté, les catherinettes et plus récemment les miss ont succédé aux rosières.

Henri CAZES

Merci à M. Louis Eymond pour ses précieux renseignements sur le legs Fouillet.



Liste des Rosières de l'Albenc

1941	Hélène Tournier
1942	Marthe Chatroux
1943	Henriette Bec
1944	Yvette Belle
1945	Emilienne Cogne
1946	Gabrielle Pevet
1947	Aîmée Penin
1948	Ginette Chorot
1949	Georgette Chorot
1952	Yvette Perrin
1954	Lucienne Martel Rivière
1955	Rolande Blanc
1956	Gisèle Lambert
1957	Yvette Olive
1958	Danielle Buisson
1959	Marie Noëlle Olive
1960	Georgette Penin
1962	Yvette Albertin
1964	Michèle Blanc
1965	Nicole Fangeat
1967	Josette Fangeat
1969	Liliane Morin

Photo de Georgette Penin
(épouse Fournier)
Rosière en 1960



Tous à vos souris !

Depuis quelques semaines, le site de la commune s'est enrichi d'une nouvelle rubrique intitulée « **Brin d'actualité** ». Allez la consulter, vous y découvrirez des photos illustrant l'actualité de la commune : la rentrée des classes, le Festival de l'Avenir au Naturel... et bien d'autres encore.

Par ailleurs, le site s'est enrichi d'autres rubriques, et vous pouvez

maintenant imprimer directement les plannings d'inscription de la cantine ou de la garderie et l'étude surveillée (dans la rubrique « Vie scolaire »).

Vous accéderez également à des liens utiles et à des informations diverses (horaires des lignes Transisère, documents administratifs...) en consultant la rubrique « Infos pratiques ».

Adresse du site :

<http://albenc.sud-gresivaudan.org>



Retrouvez la suite des « humeurs d'Alby Lanoix » dans le prochain numéro

L'équipe rédactionnelle :

Henri Cazes, Françoise Givord, Christelle Guionneau, Daphnée Lebon, Guy Ochier, Cheryl Rolland, Ghislaine Zamora.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

▶ Relais Assistantes Maternelles :	04 76 36 92 10	▶ Alma maltraitance personnes âgées	04 76 46 47 47
(informations et lien entre les parents et les assistantes maternelles)		▶ SIDA info services	0 800 840 800
▶ Services sociaux (mairie de Vinay) :	04 76 36 62 06	▶ Accueil sans abri	115
*Ouverture au public (entrée porte côté gauche)		▶ Drogue info services	113
le lundi de 9H à 12H et les mardis, jeudis et vendredis de 9H à 12H		▶ SOS Alcool	04 76 96 34 36
et de 14H à 17H		▶ Ordre des avocats :	0 800 20 99 77
▶ Stop conflits parents-enfants :	04 76 51 88 51	(Assistance et défense des victimes)	
▶ Allo enfance maltraitée : numéro vert	08 05 05 41 41	▶ EDF-GDF 24h/24	08 10 68 08 53
▶ S.O.S. Amitié 24h sur 24 :	08 10 68 08 53	▶ Urgences gaz	04 38 12 08 09
▶ Ecoute deuil :	04 76 03 13 11	▶ Urgences électricité	08 10 33 32 38
▶ Centre anti-poison :	04 72 11 69 11		

LISTE DES ASSOCIATIONS DE L'ALBENC

▶ M.J.C.

Président : M. Aymeric MARTIN 04.76.38.11.07
Responsable des locaux : M. Eric PACHOT 04.76.64.75.56

Badminton

Enfants - mardi - 17h45/20h
Adultes - mardi - 20h/23h
Ados et adultes - jeudi - 18h/19h45

M. Etienne GUIONNEAU 04.76.36.50.25

Basket

Adultes(loisir) - mercredi - 20h/22h

Mme Frédérique BIANCHIN 04.76.36.53.38

Cyclo Tourisme

Adultes(route et VTT) - mardi - 18h15 - Samedi - 13h

M. Gilbert BARRAL-BARON - 457, rue des Terreaux

Dessin (enfants-adultes)

Adultes - samedi - 9h/11h
Ados - samedi - 10h30/12h

Mme Cheryl ROLLAND 04.76.36.78.99

Danse contemporaine (enfants et adultes)

Enfants - mercredi - 13h30/19h30
Adultes - mercredi - 19h30/21h

Mme BERTHON Florence 04.76.36.55.84

Guitare (enfants et adultes)

Enfants, ados, adultes - horaires à préciser

M. Jean-Paul NEMOZ 06.82.83.26.80

Gymnastique(GV)

Adultes - lundi - 10h15/11h15
Jeudi - 19h45/20h45

Seniors - mardi - 8h30/9h30
Mme Véronique ZARWANSKI 04.76.64.72.13

Roller(enfants et adultes)

Adultes - mercredi - 18h45/20h - Enfants - jeudi - 16h45/18h

Hockey Roller (enfants)

Enfants - lundi 18h15/19h30 - Ados - lundi 19h30/21h

M. Patrick BURRIAND 04.76.64.77.98

Skate-board (débutants)

Mercredi - 14h15 - 15h15

Escalade (enfants)

Samedi après-midi

Mme Christine POHREN 06.03.47.58.60

Tennis

Tous publics

M. Dominique MARTIN 04.76.64.76.09

Théâtre (enfants et adultes)

Salle des fêtes de Chantesse
Enfants - mardi - 16h45/17h45
Ados - mardi - 17h45/18h45
18h45/19h45

adultes - mardi - 20h/22h

Mme Nathalie THEZIER 04.76.64.78.04

▶ ACCA

M. Pierre GONNET 04.76.64.76.50

▶ AMICALE BOULES

M. Thierry CHABAUD 06.61.25.07.80

▶ AVIVA (danses du monde)

M. Marcel CHILOU 04.76.36.50.96

▶ CLUB DE L'AGE D'OR

Mme Simone CAMBON 04.76.64.75.06

▶ ESPACE NATURE ISERE

Mme Françoise GINIER-GILLET 04.76.36.50.10

▶ Z'elle et Compagnie (théâtre) ex-récréation

Mme Nathalie THEZIER 04.76.64.78.04

▶ SOU DES ECOLES

Mme Olivia TEODORI 04.76.36.78.21

▶ UNION SPORTIVE ALBINOISE

M. Jean-Pierre LOCATELLI (rugby) 04.76.64.71.93

▶ FILYFOLIA (cirque)

M. Antoine THILL 04.76.36.09.32